

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 19 septembre 2007, à 11 h, à la salle V-6215**

Présences : Robert V. Anderson
Philippe Barbaud
Denis Bertrand
Albert Desbiens
Roch Meynard
Yvon Pépin

Ordre du jour:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
3. Affaires en découlant
4. Rencontre « au sommet » : compte-rendu du président
5. Participation de l'APR-UQAM à l'organisation du congrès de CURAC/ARUCC
6. Projet de mémoire : canevas du président
7. Varia

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour proposé par Philippe Barbaud, appuyé par Robert Anderson, est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Sur proposition de Albert Desbiens, appuyée par Roch Meynard, le procès-verbal de la réunion du 5 septembre 2007 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Philippe Barbaud nous informe que Louise Dupuy-Walker est intéressée à assumer le leadership des **Activités culturelles**, mais maintient son désir de ne pas revenir comme membre du conseil d'administration.

Quant à la direction du bulletin *Pour la suite du monde*, une relance sera faite auprès de Monique Lemieux.

Il n'y a pas d'autre candidat pour remplir le poste vacant au conseil d'administration.

Le conseil d'administration est d'accord avec l'étude de Yvon Pépin concernant la demande de Géo-Québec lors de la précédente réunion. Aucune suite ne sera donc donnée à cette demande.

Roch Meynard nous informe que le rappel de cotisation auprès des membres a donné des résultats positifs et que le total des membres de l'APR-UQAM dépasse maintenant les 210.

La publication de la version imprimée du répertoire des membres sera faite bientôt.

4. Rencontre concernant les activités culturelles et sociales

Philippe Barbaud a rencontré ce matin mesdames Cristina Lagüe, agente d'information auprès du bureau des diplômés et Thérèse Leduc, présidente de l'Association des employés non syndiqués de l'UQAM, dans le but d'identifier les tenants et aboutissants des organisations similaires, dont Synergies 50+ et UQAM Générations. Considérant que UQAM Générations a été dissoute, le Bureau des diplômés a récupéré l'ensemble des activités de la défunte UQAM Générations, d'autant plus qu'une majorité de diplômés ont maintenant dépassé la cinquantaine et que leurs préoccupations rencontrent celles des retraités. Un seul problème subsiste : il n'y a pas de permanence au comité des activités et cela pourrait éventuellement poser un problème de planification. En ce moment, ce sont Louise Dupuy-Walker, Cristina Lagüe et Thérèse Leduc qui gèrent le comité des activités.

5. Participation de l'APR-UQAM à l'organisation du congrès du CURAC/ARUCC

Roch Meynard dépose un document qui propose que le prochain congrès pourrait se tenir à Montréal sous les auspices des associations de retraités de l'Université Concordia et de l'UQAM (APR-10c M20008 2007 09 19). Howard Fink (Concordia) et Roch Meynard (UQAM) agiraient comme coprésidents.

Philippe Barbaud propose que l'APR-UQAM endosse la proposition, appuyé par Albert Desbiens. Adopté à l'unanimité. La proposition se lit comme suit :

Considérant les renseignements fournis par Roch Meynard concernant la possibilité pour l'APR-UQAM d'être hôtesse, conjointement avec l'Université Concordia, du congrès 2008 de l'association CURAC/ARUCC,

considérant l'intérêt pour l'APR-UQAM et pour l'UQAM d'une telle initiative,

il est résolu

a) d'accepter d'organiser, sous les auspices de l'APR-UQAM et de l'Association des retraités de l'Université Concordia [CUPA/ARUC], le congrès 2008 de l'association CURAC/ARUCC [College and University Retiree Associations of Canada/Associations de retraités des universités et collèges du Canada] ; et

b) de faire versement à l'organisation du congrès d'un montant forfaitaire de 1 000 \$ en guise de contribution de l'APR-UQAM.

Yvon Pépin, Philippe Barbaud et Albert Desbiens se disent intéressés à siéger au sein du comité local d'organisation du congrès.

6. Projet de mémoire

Philippe Barbaud dépose une ébauche d'un mémoire à déposer à la Consultation publique sur les conditions de vie des aînés. La pertinence de cette intervention est remise en question, considérant que la commission vise surtout les aînés qui ont des besoins beaucoup plus criants que les retraités d'université. Il faudrait aller plus loin dans la cueillette de données auprès des membres de l'APR-UQAM afin de circonscrire de plus près la réalité de la vie active des membres de l'Association. On conclut que le dépôt d'un mémoire est peu opportun dans les circonstances et que les questions soulevées devraient être soumises à d'autres instances.

7. Varia

Rien à signaler.

La réunion est levée à 12 h 45.